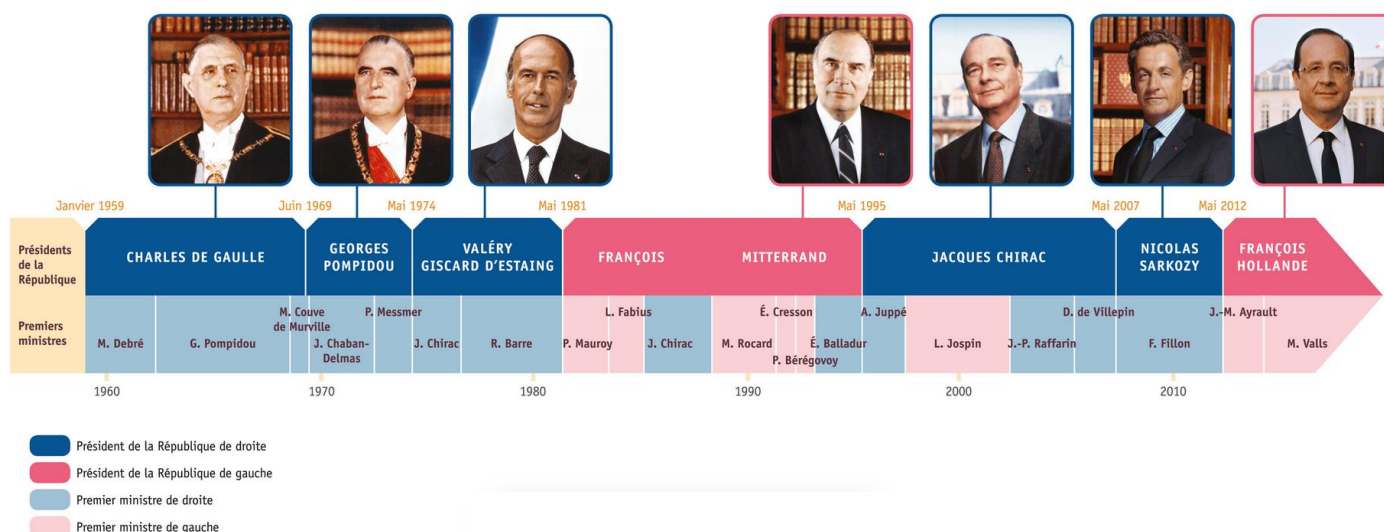


Chapitre 10 : La Vème République / Leçon

Problématique : Comment la Vème République transforme-t-elle les institutions et les pratiques politiques ?

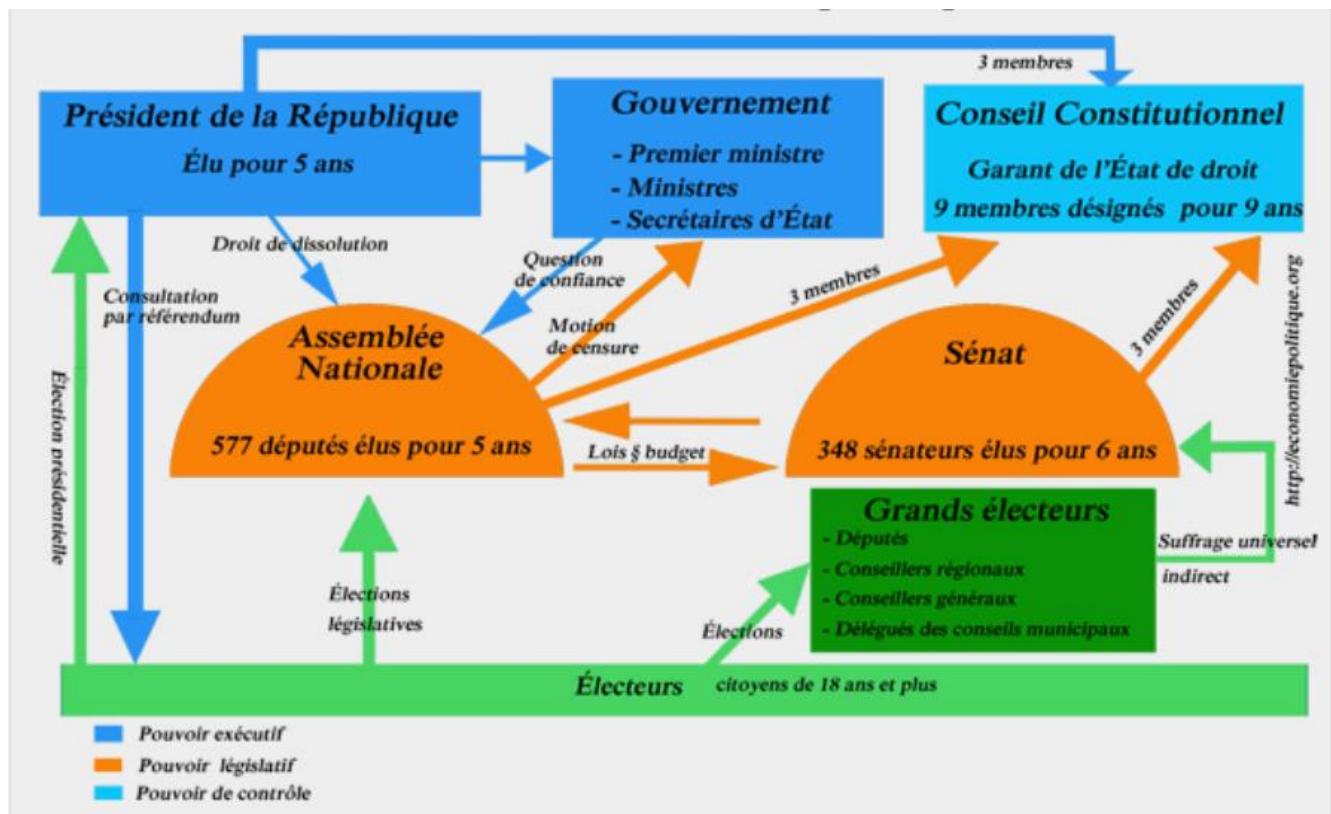
Plan du cours	Mots clés
I- De la IVème à la Vème République 1. L'instabilité gouvernementale de la IVème République 2. La guerre d'Algérie 3. Le retour du général de Gaulle	Instabilité gouvernementale
II- De Gaulle, fondateur de la Vème République 1. La constitution de la Vème République (1958) 2. Les réformes constitutionnelles de 1962 3. Des institutions stables et la modernisation de l'économie française	Constitution Référendum Présidentialisation Les institutions
III-La Vème République après de Gaulle 1. De Gaulle démissionne en 1969 2. Georges Pompidou, un septennat inachevé (1969-1974) 3. Valéry Giscard d'Estaing	Rigueur
IV- Alternance et cohabitation 1. 1981, l'alternance avec François Mitterrand 2. 1986-1988 : la première cohabitation 3. Des institutions stables et la modernisation de l'économie française 4. Le retour de la droite : Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy 5. Nouvelle alternance : la gauche de François Hollande 6. Depuis 2017, la République en Marche d'Emmanuel Macron	Le Parti socialiste (PS) Alternance Les élections législatives Cohabitation Quinquennat

Dates repères :



Source : Classe inversée

Document : les institutions de la Vème République



Source : Economie politique

En 1958, Charles de Gaulle revient au pouvoir et instaure la Vème République. Le régime qui se met en place perdure après son départ et malgré les alternances politiques depuis 1981. Dans ce chapitre, nous allons voir comment la Vème République transforme les institutions et les pratiques politiques ?

I- De la IVème à la Vème République

1. L'instabilité gouvernementale de la IVème République

Fondée en 1946, la IVème République souffre de profondes divisions politiques qui sont source d'instabilité gouvernementale.

Instabilité gouvernementale : changement fréquent de gouvernement.

En douze ans, une trentaine de gouvernements se succèdent à la tête de l'Etat. Un gouvernement durait environ 6 mois. Dans l'extrait ci-dessous, Felix Gaillard, décrit les impasses de la IVème République dans son discours prononcé devant l'Assemblée nationale, en novembre 1957.

Document : les impasses de la IVème République

« Depuis le début de l'année, c'est-à-dire depuis dix mois, la France a subi deux crises ministérielles. Elle a été privée de gouvernement pendant deux mois. Rien n'a pu empêcher ces crises, ni la menace d'une faillite financière, ni la nécessité de l'union en face des événements d'Algérie. La France travaille, produit et progresse. Et pourtant, l'exercice du pouvoir succombe sous l'instabilité et l'opposition des partis. Nous voulons chercher à rétablir le fonctionnement sain des règles parlementaires ».

D'après Felix Gaillard, discours devant l'Assemblée nationale avant de devenir président du Conseil, le 5 novembre 1957.

Il nous apprend que depuis le début de l'année 1957, il y a « deux crises ministérielles », que la France « a été privée de gouvernement pendant deux mois ». Les raisons qu'il évoque sont : « l'instabilité et l'opposition des partis ».

2. La guerre d'Algérie

La IVème République a du mal à faire face à la décolonisation et, particulièrement, à la guerre d'Algérie.

Pourquoi ?

La IVème République a imposé dans la Constitution la reconsidération du statut de la métropole et de ses colonies ou protectorats. L'Union française, née en 1946, rassemble toutes les communautés qui composent la France et ses territoires d'outre-mer dans une seule entité politique, économique et sociale. Mais, des mouvements indépendantistes se développent et prennent de l'ampleur depuis les années 1920 et 1930 en remettant en cause la présence française dans ses territoires lointains. Hô chi Minh, le 2 septembre 1945, déclare l'indépendance de son pays, l'Indochine. Comme il est communiste, cette guerre d'indépendance devient un conflit de la guerre froide dans lequel interviennent les Etats-Unis et la Chine. Les accords de Genève en 1954 mettent fin au conflit mais la question coloniale se pose pour le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne. Les mouvements d'émancipations obligent à penser au processus de décolonisation.

Les gouvernements de la IVème République arrivent à conduire l'autonomie puis l'indépendance de la Tunisie et du Maroc mais ils s'avèrent incapables de trouver une solution à la question algérienne. Deux camps s'opposent au gouvernement : ceux qui sont partisans de négociation avec le FLN et ceux qui souhaitent une politique de force en Algérie. Les forces politiques ont des vues très opposées sur l'Algérie (démission de Pierre Mendès France).

Le 13 mai 1958, les militaires d'Alger se révoltent et fondent un Comité de Salut public présidé par le général Massu, réclamant un pouvoir politique fort et capable de les soutenir fermement dans la guerre contre les indépendantistes algériens.

Document : Manifestation à Alger, le 13 mai 1958



Source : Rue des Archives/RDA

Seul le général de Gaulle, en retrait de la vie publique, semble disposer de la légitimité suffisante pour faire face à la situation, et le général Massu fait appel à lui dès le 14 mai, tandis que des rumeurs de débarquement militaire en métropole se diffusent.

3. Le retour du général de Gaulle

Le 15 mai 1958, le Général de Gaulle se déclare « prêt à assumer les pouvoirs de la République » et rassure les Français sur sa volonté de maintenir une République souveraine. Le 27 mai, De Gaulle annonce avoir « entamé le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays ».

Le 29 mai, le Président René Coty fait appel à de Gaulle pour qu'il forme ce qui sera le dernier gouvernement de la IVème République. Il reçoit les pleins pouvoirs du gouvernement et la possibilité de rédiger une nouvelle constitution pour le pays.

La Vème République naît donc de cette crise, ce qui amènera certains hommes politiques, comme Pierre Mendès France, à s'opposer au nouveau régime lors du référendum de septembre. Mais elle naît également de l'incapacité de la IVe République à dégager des majorités de gouvernements solides et durables, capables de traiter des problèmes aussi dramatiques que la crise algérienne.

II- De Gaulle, fondateur de la Vème République

La crise algérienne donne donc l'occasion au général de Gaulle, en 1958, de revenir au pouvoir.

1. La Constitution de la Vème République (1958)

La nouvelle constitution qui instaure la Vème république est bien particulière. Elle est un régime parlementaire puisque l'Assemblée nationale, élue par les citoyens et les citoyennes, contrôle l'action du gouvernement et peut le renverser. L'Assemblée partage le pouvoir législatif avec le Sénat.

Constitution : ensemble des lois fixant les règles de fonctionnement du pouvoir au sein de l'Etat

Mais le pouvoir exécutif est très renforcé. Dans la Constitution de 1958, le président de la République est élu par 80 000 électeurs (parlementaires, conseillers généraux et municipaux). Le Président de la République voit ses pouvoirs accrus, parmi lesquels ceux de la dissolution de l'Assemblée nationale et de consultation du pays par référendum.

Document : les pouvoirs du Président de la Vème République

Il est le chef de l'Etat, garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire
Il nomme et révoque le Premier ministre, les membres du gouvernement et préside le Conseil des ministres
Il peut dissoudre l'Assemblée nationale
Il peut consulter directement les Françaises et les Français par référendum sur certains projets de loi
Il dirige la politique étrangère et de Défense (« domaine réservé »), est le chef des armées et décide de l'utilisation de la bombe atomique.
Il peut obtenir des pouvoirs exceptionnels en cas de menace sur le pays

Source : Hachette 2016.

Référendum : consultation directe des électeurs qui répondent par « oui » ou « non » à une question.

Le gouvernement, dirigé par le premier ministre, détermine et conduit la politique du pays ; il s'appuie pour cela, à l'Assemblée nationale, sur une majorité stable de députés élus au scrutin majoritaire.

2. Les réformes constitutionnelles de 1962

Élu président de la République en décembre 1958, de Gaulle s'attache à consolider la Vème République en renforçant le pouvoir exécutif.

Document : l'élection du président au suffrage universel

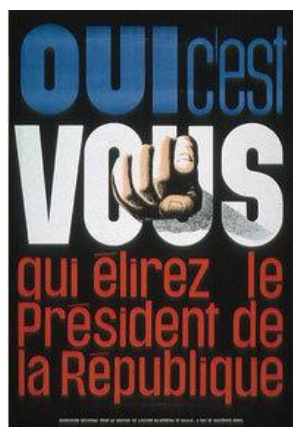
La clé de voute de notre régime, c'est l'institution d'un président de la République désigné pour être le chef de l'État et le guide de la France (...). Mais, pour que le président de la République puisse porter et exercer définitivement une charge pareille [...], il faut qu'il en reçoive mission de l'ensemble des citoyens (...). Je crois donc devoir faire au pays la proposition que voici : quand sera achevé mon propre septennat (1) (...), le président de la République sera (...) élu au suffrage universel.

Discours du président de Gaulle, 20 septembre 1962.

Par référendum en 1962, il demande que le président soit élu au suffrage universel direct. Il poursuit la présidentialisation de la Vème République.

Présidentialisation : Renforcement du poids du Président de la République dans les institutions et la vie politique.

Document : Affiche pour le référendum pour l'élection du président de la République par les citoyens



Source : France archives

Le 28 octobre 1962 est organisé le référendum pour l'élection du président de la République au suffrage universel direct. De Gaulle entend renforcer la légitimité populaire du pouvoir présidentiel.

Après l'indépendance de l'Algérie, la présidence gaullienne prend une nouvelle orientation car il faut gérer le prix de l'indépendance algérienne : rapatriés, armée déchirée, coupure des liens avec l'ancienne colonie.

L'affiche ci-contre invite l'électeur à faire son choix. Le peuple désigné à la deuxième personne du pluriel avec l'index pointé, pourra élire son président. La France va donc donner le pouvoir au peuple.

L'ensemble des députés hors UDR (gaullistes) étant hostiles à cette mesure, cela aboutit au dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement Pompidou, nouvellement nommé.

De Gaulle entend contourner le Parlement en s'appuyant directement sur la consultation populaire. Le « vous et la main » indiquent ce style direct. Il se méfie des partis politiques et donc de leur représentation à l'Assemblée nationale. L'enjeu du résultat est important. C'est un succès pour de Gaulle avec 82 % de oui. L'élection du Président de la République au suffrage universel direct se fera 3 ans plus tard. Le 5 et 9 décembre 1965, l'élection présidentielle au suffrage universel est mise en pratique pour la première fois. Après son premier mandat de sept ans et avoir hésité à se représenter, le général de Gaulle sera réélu face à François Mitterrand, avec 54,8 % des voix.

Les institutions de la Vème République sortent donc renforcées par l'élection du président de la République au suffrage universel direct, à partir de 1962.

Les institutions : organismes de fonctionnement de l'Etat (Parlement, présidence de la république ...).

3. Des institutions stables et la modernisation de l'économie française

Les institutions permettent aux gouvernements successifs d'inscrire leur action dans la durée, de mener des politiques publiques ambitieuses, et d'affirmer la place de la France sur la scène internationale.

De Gaulle mène une politique étrangère ambitieuse. Il poursuit le processus de construction européenne en renforçant l'axe franco-allemand, mais il est réticent face à une trop grande proximité des Etats-Unis.

Il développe le programme nucléaire militaire. Ce programme est officiellement reconnu en juillet 1958. L'arme nucléaire est alors la garantie de l'indépendance nationale vis-à-vis de l'OTAN.

Document : le développement du nucléaire militaire

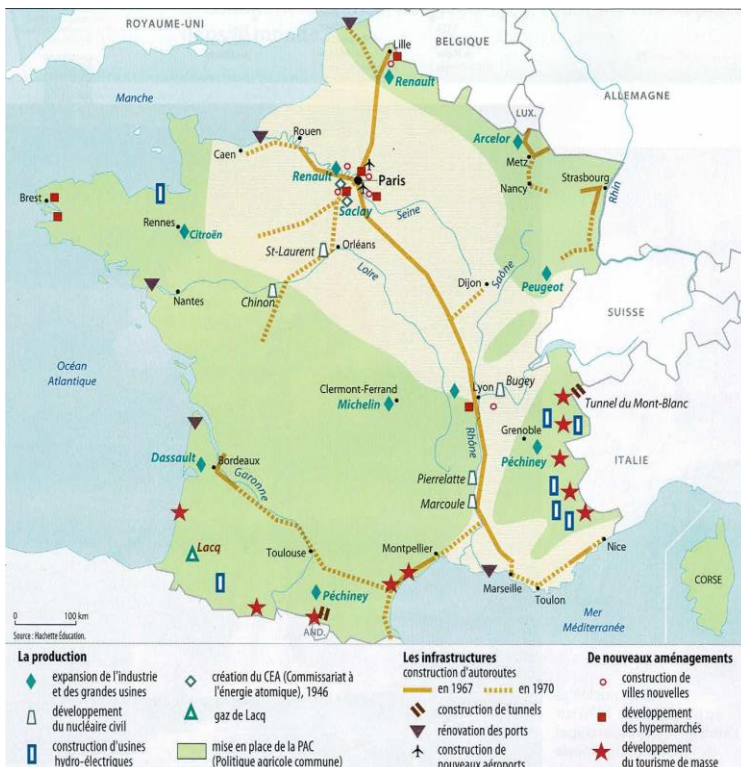


Le général de Gaulle à l'arsenal de Cherbourg le 29 mars 1967, lors du lancement du «Redoutable».

Source : AFP/AFP

L'économie française connaît une croissance de l'ordre de 4 %. Le nouveau gouvernement lutte contre l'inflation et cherche à stabiliser l'économie en augmentant les impôts, en dévaluant le franc et enfin créant le nouveau franc, qui vaut cent anciens francs. Ces mesures contribuent à consolider le commerce extérieur et facilitent l'insertion de la France dans le marché européen.

Document : la modernisation de la France durant les « Trente Glorieuses »



L'État soutient la croissance économique. Charles de Gaulle lance d'ambitieux plans de modernisation et une politique de grands travaux (barrages hydroélectriques, aéroports, etc.). Le gouvernement soutient le développement de l'éducation ainsi que la recherche scientifique et technologique : les dépenses de recherche et développement passent ainsi de 2,46 % du budget de l'État en 1958 à 6,2 % en 1967.

La priorité est aux logements et aux transports. L'aéroport de Paris-Orly est agrandi en 1961, le réseau routier est entièrement repensé pour faire face à l'explosion du nombre de voitures individuelles. La DATAR, créée en 1963, est chargée d'impulser et de coordonner les actions d'aménagement du territoire.

Source : Hachette éducation

Les infrastructures et les moyens de production se modernisent et le niveau de vie augmente. Nous assistons au cours des années 1960 au développement de la société de consommation. L'*American way of life* est le modèle auquel aspire un grand nombre de Français. De nouveaux espaces se développent : les supermarchés avec leurs parkings et les espaces consacrés aux loisirs. Les objets de consommation courante deviennent attrayants grâce au travail des décorateurs, des designers et des publicitaires.

III-La Vème République après de Gaulle

La conception gaullienne de la république se prolonge après la démission de De Gaulle en 1969.

1. De Gaulle démissionne en 1969

Pourquoi Charles de Gaulle démissionne-t-il une seconde fois ? Nous sommes dans un contexte particulier, celui de l'après mai 1968. De Gaulle propose une modernisation de la société française vers plus de participation.

Document : Conférence de presse de Charles de Gaulle

« Il nous faut réformer car dans les engrenages de la société mécanique moderne, l'homme éprouve le besoin de se manifester comme tel et, par conséquent, de participer non pas seulement par son suffrage à la marche de la République mais par l'intéressement et la consultation à l'activité particulière où il s'emploie ».

Conférence de presse du 9 septembre 1968.

Il pense alors à un outil spécifique car selon lui, ce ne sera pas la loi qui permettra de changer l'humeur des Français. Cet outil est le référendum. Le référendum est pour de Gaulle une vieille histoire et un vieux complice. Il avait déjà utilisé le référendum en 1945 pour les grandes consultations nationales. Il a même ressorti le mot en latin. Le référendum n'est guère différent du plébiscite pratiqué par Napoléon I et Napoléon III. En reprenant le mot latin, il lui donne une portée démocratique et républicaine. Pour de Gaulle, il y a une légitimité du peuple qui doit s'exprimer directement. Il utilise à maintes reprises le référendum (pour la constitution de la Vème République, pour la fin de la guerre en Algérie, celui sur la présidentialisation du pouvoir...). Il décide d'organiser un référendum en avril 1969 pour que le peuple français se prononce sur son projet de réforme du Sénat et son projet de régionalisation.

Les Français rejettent la réforme du Sénat et le projet de régionalisation. Les électeurs manifestent leur opposition à 52,41% des suffrages exprimés.

Document : la « Une » de la presse après le résultat du référendum



Source : le monde

Le soir même, le général de Gaulle assume avec panache son échec et fait porter au président du Conseil constitutionnel Gaston Palewski le message suivant : « *Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi* ».

Dès le lendemain, lundi 28 avril, le président du Sénat Alain Poher exerce donc par intérim la présidence en attendant le scrutin qui verra l'élection de Georges Pompidou, le 15 juin suivant. Lui succéderont Georges Pompidou (1969-1974) et Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), tous deux sont issus des rangs de la droite.

2. Georges Pompidou, un septennat inachevé (1969-1974)

George Pompidou remporte les élections présidentielles de juin 1969 avec 58 % des voix sur les autres prétendants de droite et sur une gauche désunie. Il poursuit la politique menée par son prédécesseur.

Comme le général de Gaulle, il souhaite conforter la prééminence du président dans le choix des orientations politiques, économiques ou de politique étrangère. Il apporte des réponses à la crise de mai 1968 par le souhait d'« une nouvelle société ». Les réformes, établies avec des syndicalistes ou des hommes de centre-gauche (comme Jacques Delors) entraînent une certaine libéralisation (notamment dans la presse) et des progrès sociaux : concertation dans les entreprises, mensualisation des salaires, SMIC indexé sur la croissance remplaçant le SMIG, droit à la formation.

Mais, il se retrouve face à la montée des oppositions. Sa politique entraîne la division des gaullistes qui lui reprochent ses ouvertures sociales et européennes. Parallèlement, en 1971, la gauche opère une union sous l'égide de François Mitterrand, avec l'établissement d'un programme commun, signé entre le PS et le PCF.

Face à cette opposition renforcée et aux divisions dans son propre camp, George Pompidou choisit de remplacer Chaban-Delmas par un gaulliste, Pierre Messmer en 1972. C'est le tournant conservateur du régime.

Le climat social est dégradé durant sa présidence. Des groupes de gauche maintiennent une contestation de divers groupes sociaux dans le pays : à l'instar des petits commerçants se sentant menacés par le développement des grandes surfaces ou les ouvriers qui sont touchés par la fermeture de leur usine (grèves Lip en 1973). Enfin, le choc pétrolier de 1973 et ses conséquences économiques affectent aussi profondément le système productif français.

Il faut noter que l'état de santé du président se dégrade brutalement. George Pompidou, atteint d'un cancer, meurt en fonction avant d'avoir terminé son septennat, le 2 avril 1974.

George Pompidou se distingue de son prédécesseur par une politique ouvertement européenne (en décembre 1969, il permet l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE).

3. Valéry Giscard d'Estaing

La mort de George Pompidou le 2 avril 1974, président alors en fonction, crée un vide politique. Lors de l'élection présidentielle, Giscard d'Estaing, âgé de 48 ans, l'emporte de justesse sur François Mitterrand, avec 400 000 voix d'écart. Il choisit Jacques Chirac comme Premier ministre. Valéry Giscard d'Estaing entend lui aussi moderniser la France mais en mettant en place une « société libérale avancée ». Il fait voter une série de réformes importantes : droit de vote et majorité à 18 ans (et non plus 21 comme auparavant), libéralisation de la contraception (loi Neuwirth) et de l'interruption volontaire de grossesse (loi Veil), réforme de l'audiovisuel par le démantèlement de l'ORTF, collège unique (loi Haby en 1975), recréation de la mairie de Paris.

Le contexte mondial pèse sur les choix politiques (la crise pétrolière de 1973 et ses répercussions, entraînant chômage et inflation en France). Le président et son Premier ministre s'opposent sur les décisions économiques à prendre face à cette situation : Giscard d'Estaing souhaite poursuivre les réformes et lutter contre l'inflation, Jacques Chirac préfère relancer la croissance. Jacques Chirac démissionne le 25 août 1976. Le nouveau Premier ministre Raymond Barre met en place une politique d'austérité et de rigueur.

Rigueur : politique économique de réduction de dépenses de l'Etat.

A l'approche des élections de 1981, la réélection de Giscard d'Estaing ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Le second choc pétrolier de 1979 a aggravé les difficultés. L'affaire des « diamants » de Bokassa (cadeau du dictateur de Centrafrique) a discrédité l'image présidentielle. Il perdra l'élection présidentielle face à François Mitterrand.

IV- Alternance et cohabitation

La Vème République s'adapte aux changements de majorité et aux cohabitations, parfois difficiles, entre le président et son premier ministre.

1. 1981, l'alternance avec François Mitterrand

En 1981, la gauche arrive au pouvoir pour la première fois depuis 1958. Mais ce fut un long chemin. Dans l'opposition depuis 1958, François Mitterrand a fondé le nouveau parti socialiste au début des années 1970.

Document : François Mitterrand (1916-1996)



Candidat de la gauche socialiste, il échoue au second tour de l'élection présidentielle, une première fois en 1965 face au général de Gaulle et une seconde fois en 1974 face à Valéry Giscard d'Estaing. Il accède au pouvoir en 1981, dissout l'Assemblée nationale et engage de grandes réformes économiques, sociales et administratives. Il est réélu en 1988. Durant ses deux septennats, il connaît deux cohabitations avec la droite entre 1986 et 1988, puis entre 1993 et 1995.

Source : Wikipédia

Le Parti socialiste (PS) : parti de gauche qui succède à la SFIO en 1971.

Il parvient à rassembler la gauche autour d'un Programme commun de gouvernement.

Le 10 mai 1981, il est élu au second tour face au président sortant, Valéry Giscard d'Estaing. Pour la première fois depuis le début de la Vème République, la gauche arrive au pouvoir : c'est l'alternance.

Alternance : succession à la tête de la présidence de la République, ou à l'Assemblée nationale (majorité) et au gouvernement, de deux tendances politiques opposées.

François Mitterrand dissout l'Assemblée nationale. Les élections législatives de juin 1981 sont un triomphe pour les socialistes, qui remportent la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale. De 1981 à 1983, le gouvernement peut alors engager des réformes de grandes ampleurs.

Document : les réformes de 1981 à 1986

Réformes économiques	Lois sociales et réformes de société	Réforme administrative
Nationalisation de 5 groupes industriels et de 39 banques	Augmentation du salaire minimum et des prestations sociales Semaine de 39 heures pour les salariés 5 ^{ème} semaine de congés payés Retraite à 60 ans Renforcement des droits des salariés dans l'entreprise Abolition de la peine de mort Libération des ondes (radios libres)	Décentralisation : plus de pouvoir aux régions et aux départements

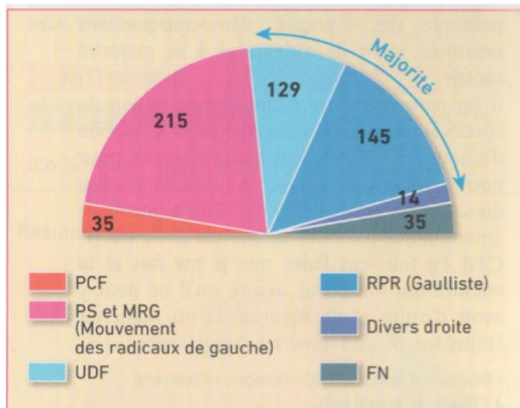
François Mitterrand, qui avait été très critique vis-à-vis de la Vème République et des pouvoirs importants du président, ne modifie pas pour autant la Constitution.

En pleine guerre froide, l'arrivée de ministres communistes au gouvernement divise l'opinion. Les institutions sortent néanmoins renforcées de cette alternance.

2. 1986-1988 : la première cohabitation

En 1986, la droite remporte les élections législatives.

Document : les élections législatives de mars 1986



La Vème République est alors confrontée à une situation inédite : l'Assemblée nationale est majoritairement d'une famille politique différente de celle du président. François Mitterrand nomme le gaulliste Jacques Chirac, Premier ministre. Les institutions s'adaptent à cette cohabitation, qui provoque quelques tensions à la tête du pouvoir exécutif.

Source : Clio et Ptolémée

Les élections législatives : élections des députés à l'Assemblée nationale.

Cohabitation : coexistence à la tête de l'Etat d'un Président de la République et d'un Premier ministre issus de camps politiques opposés.

3. Second septennat de François Mitterrand et seconde cohabitation

En 1988, François Mitterrand est réélu président face à Jacques Chirac, et la gauche gagne les législatives. Il clôt les grandes réformes sociales par la création du RMI en 1988 et se lance dans une grande politique européenne qui aboutit à la signature du traité de Maastricht, établissent l'Union européenne.

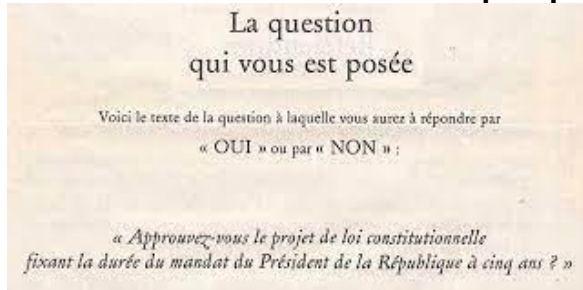
Mais la montée du chômage et les scandales touchant son entourage entraînent une large victoire de la droite aux élections législatives de 1993. François Mitterrand connaît une seconde cohabitation, de deux ans, avec Edouard Balladur comme Premier ministre.

4. Le retour de la droite : Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy

Le candidat RPR, Jacques Chirac remporte l'élection présidentielle de 1995 sur les thèmes de la « fracture sociale » et du chômage. Mais une fois au pouvoir, Jacques Chirac et son premier ministre Alain Juppé ne parviennent pas à résoudre ces problèmes et donc à tenir leurs promesses électorales. La seule réforme durable qui a abouti est la suppression du service national en 1996.

En 1997, le président Chirac dissout l'Assemblée nationale et provoque de nouvelles élections législatives, pensant que les urnes lui donneraient une majorité plus forte. Or, c'est l'inverse qui se produit : c'est la gauche qui remporte les législatives et pour la troisième fois sous la V^e République : une nouvelle période de cohabitation s'ouvre et c'est le socialiste Lionel Jospin qui est nommé Premier ministre.

Document : référendum sur le quinquennat



Source : JCautran

En septembre 2000, le gouvernement français soumet à référendum un amendement à la Constitution de la Ve République qui instaure le quinquennat et aligne la durée du mandat présidentiel (5 ans) sur la durée des législatures des députés de l'Assemblée nationale.

73% des votants s'expriment en faveur de l'amendement constitutionnel mais la participation est très faible (30% des inscrits). Un an plus tard, la réforme est complétée par l'inversion du calendrier électoral qui place désormais le scrutin législatif au mois de juin dans la foulée de la présidentielle, avec pour objectif de garantir au chef de l'État une majorité parlementaire durant tout son mandat et d'éviter toute nouvelle cohabitation au sein de l'exécutif entre un Président et un Premier ministre de bords opposés. Ces modifications d'apparence anodine auront pour effet de transformer le Parlement en une chambre d'enregistrement, tout juste bonne à entériner les décisions du Président.

Quinquennat : mandat du président de la République exercé pour cinq ans. Il remplace le septennat (sept ans).

Jacques Chirac gagne à nouveau les élections présidentielles de 2002 face à Jean Marie Le Pen, candidat du Front National, véritable *outsider* de cette élection. La qualification du candidat d'extrême droite pour le second tour est un véritable choc et les Français à se reporter massivement sur Jacques Chirac au second lui assurant ainsi une victoire écrasante avec plus de 82 % des suffrages exprimés.

Le second mandat de Chirac est marqué par quelques mesures du gouvernement Raffarin : assouplissement des 35 heures, réforme de la sécurité sociale, lutte contre la délinquance notamment routière... Mais c'est surtout sur le plan international que Chirac gagne des points en s'opposant notamment à l'action unilatérale des États-Unis contre l'Irak.

Les présidentielles de 2007 voient la victoire de Nicolas Sarkozy face à la candidate socialiste Ségolène Royal. Son mandat a pris fin avec l'élection de son successeur, François Hollande, en mai 2012.

5. Nouvelle alternance : la gauche de François Hollande

En 2012, François Hollande du Parti Socialiste (PS) est élu Président de la République au second de l'élection (6 mai 2012) face au Président sortant Nicolas Sarkozy. La gauche revient au pouvoir depuis la fin du second mandat de François Mitterrand.

Document : résultat de l'élection sur la chaîne France 3



Le candidat de la gauche remporte l'élection de justesse. C'est une élection serrée. Son élection est assez inédite car il accède à la magistrature suprême sans avoir exercée de responsabilités ministérielles et il est un candidat issu des primaires citoyennes.

Le mois suivant, les élections législatives donnent une majorité au PS.

Source : Lumni

Les cinq lois mémorables de son quinquennat : le mariage pour tous (mariage et adoption possibles pour les couples homosexuels), la loi sur la transparence de la vie publique, la loi Macron, la loi travail et la loi relative à l'état d'urgence.

6. Depuis 2017, la République en Marche d'Emmanuel Macron

En 2017 et 2022, Emmanuel Macron est élu Président de la République face à la candidate Marine Le Pen (Front national devenu Rassemblement national).

Document : la « une » du Parisien



Emmanuel Macron devient Président à l'âge de 39 ans. Durant son quinquennat il a dû gérer des crises politiques (affaire Benalla), sociales (« gilets jaunes », réforme des retraites), sanitaire (Covid-19) et désormais la guerre en Ukraine.

Il est réélu en avril 2022 face à Marine Le Pen. Le 12 et 19 juin 2022, les élections législatives nous diront si le Président a la majorité à l'Assemblée nationale.

Source : Le Parisien

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **3ème**, dans la catégorie : **La Vème république**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Leçon 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Leçon 3ème La Vème République](#) (word)
- [Retenir autrement 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Retenir autrement 3ème La Vème République](#) (word)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Exercices 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Exercices 3ème La Vème République](#) (word)
- [Exercices Correction 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Evaluation 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Evaluation 3ème La Vème République](#) (word)
- [Evaluation Correction 3ème La Vème République](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [La Vème République - 3ème – Séquence complète](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)